La vaccination et votre enfant

La vaccination est le meilleur moyen de protéger votre enfant contre de nombreuses maladies dangereuses. Au Canada, les vaccins préviennent des maladies comme la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio, l'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib), le rotavirus, l'hépatite B, la rougeole, la rubéole, les oreillons, la varicelle, la pneumococcie, la méningococcie et le virus du papillome humain (VPH). De plus, le vaccin contre la grippe (l'influenza) est recommandé chaque année pour les enfants de plus de 6 mois.

Ces vaccins ne sont pas tous couverts par les régimes d'assurance-maladie des provinces et des territoires. Selon votre lieu de résidence, vous devrez payer pour en faire administrer certains à votre enfant.

Quels vaccins mon enfant devrait-il recevoir?

Votre enfant devrait recevoir tous les vaccins recommandés. Le moment où ils doivent les recevoir varie légèrement selon le lieu de résidence. Voici les recommandations actuelles de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) et du Comité consultatif national de l'immunisation :

- **Le vaccin 5-en-1 ou 6-en-1** (aussi désigné DCTP-Hib), le vaccin DCT-polio ou le vaccin Hib protègent contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio et le Hib.
- **Le vaccin antirotavirus** protège les nourrissons contre le rotavirus, la principale cause de diarrhée abondante chez les bébés et les jeunes enfants.
- **Le vaccin contre le pneumocoque** protège contre les infections causées par le *Streptococcus pneumoniae*, y compris la méningite (une infection du cerveau), la pneumonie et les otites (les infections de l'oreille).
- **Le vaccin contre le méningocoque** protège contre les maladies causées par les bactéries à méningocoque, y compris la méningite et la septicémie, une grave infection du sang.
- **Le vaccin RRO** protège contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.
- **Le vaccin contre la varicelle** protège contre la varicelle, une infection très désagréable et parfois grave.

- **Le vaccin contre l'hépatite B** protège contre l'hépatite B, une grave infection du foie.
- **Le vaccin dTca** protège les adolescents contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.
- **Le vaccin contre le VPH** protège contre les types de VPH responsables du cancer du cancer du col de l'utérus, de certains autres cancers et des condylomes (les verrues génitales).

Si votre enfant a un problème de santé chronique, il aura peut-être besoin d'autres vaccins pour le protéger contre des infections que les enfants en bonne santé tolèrent bien. Si son problème de santé chronique touche son système immunitaire, il faudra peut-être reporter certains vaccins à plus tard, et quelques-uns pourraient ne pas lui être administrés. Informez-vous auprès de votre médecin.

Mon enfant devrait-il recevoir d'autres vaccins?

La SCP recommande que tous les enfants de plus de 6 mois se fassent vacciner chaque année contre la grippe. Le vaccin est particulièrement important pour les enfants de moins de 5 ans et pour ceux atteints de maladies chroniques, car ils sont très vulnérables aux complications de la grippe. Le vaccin contre la grippe est très sécuritaire et hautement recommandé pour les femmes enceintes et qui allaitent. Puisque les nourrissons de moins de 6 mois ne peuvent pas le recevoir (il ne fonctionne pas), les anticorps contre la grippe sont transférés de la mère au bébé avant la naissance et par le lait maternel.

Vous devriez aussi vous informer des vaccins qui peuvent protéger votre enfant si vous faites des voyages.

Les vaccins sont-ils sécuritaires?

Les vaccins sont très sécuritaires. Peu de facteurs empêchent la vaccination de votre enfant.

Que faire si mon enfant est malade au moment où il devrait se faire vacciner?

Si votre enfant est très malade au moment où il devrait se faire vacciner, parlez-en à votre médecin.

Quels sont les risques si je ne fais pas vacciner mon enfant ou si son vaccin n'est pas administré au moment prévu?

Les maladies que préviennent les vaccins administrés aux nourrissons et aux enfants sont graves et parfois même mortelles. La rougeole peut toucher le cerveau, y provoquer des lésions et tuer votre enfant. Les oreillons peuvent provoquer une surdité permanente. La polio peut entraîner une paralysie. Malheureusement, ces maladies n'ont pas disparu. Il n'y a pas de traitement contre des maladies comme la rougeole, la polio et le tétanos ni aucun moyen de les guérir une fois que votre enfant les a contractées. Il y a seulement une façon de protéger votre enfant : la vaccination.

Comment puis-je réduire la douleur au minimum?

Les vaccins peuvent être douloureux. Pour réduire la douleur, vous pouvez :

- appliquer un anesthésique topique (une crème qui provoque un engourdissement temporaire) une heure avant la piqûre. Vous devrez vous informer auprès du médecin de l'endroit où il administrera le vaccin (le bras ou la jambe, par exemple). Votre pharmacien vous aidera à trouver la crème dont vous aurez besoin.
- allaiter votre bébé pendant qu'il se fait vacciner ou lui donner bébé de l'eau sucrée (à l'aide d'une cuiller à thé ou de sa suce) juste avant la piqûre.
- le distraire (souffler des bulles, lire un livre), lui faire prendre de grandes respirations, lui suggérer de rester calme et le réconforter (en lui faisant des câlins ou en lui tenant la main) pendant le vaccin.
- si votre enfant pleure ou est irritable après avoir reçu le vaccin, vous pouvez lui donner de l'acétaminophène (comme du Tylenol ou du Tempra).

Pour obtenir des conseils afin de réduire le plus possible la douleur de la vaccination, lisez:

- le Guide parental pour la vaccination chez les bébés ou regardez cette vidéo (en anglais).
- le Guide parental pour la vaccination chez les enfants et les ados ou regardez ces vidéos (en anglais).

Puis-je donner de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène à mon bébé ou à mon enfant avant qu'il se fasse vacciner, pour le soulager?

Les parents et l'entourage ne devraient PAS donner d'ibuprofène ou d'acétaminophène à l'enfant avant ou peu après l'administration d'un vaccin parce que ces produits peuvent nuire à l'efficacité du vaccin. Attendez au moins 6 heures après la vaccination pour soulager la douleur ou la fièvre.

Calendrier de vaccination systématique des enfants

Âge au moment du vaccin	**2 mois**	**4 mois**	**6 mois**	**12 mois**	**18 mois**	**Entre 4 et 6 ans**
Diphtérie[1] Tétanos Coqueluche Poliomyélite Hib	X	X	X		X	
Diphtérie Tétanos Coqueluche Poliomyélite						X
Rotavirus[2]	De 2 à 3 doses entre 6 et 32 semaines de vie					
Rougeole Rubéole Oreillons				X	X[3] ou	X[3]
Varicelle[4]				X	X[4] ou	X[4]
Pneumocoque conjugué	X	X	(X)[5]	(X)[5]		
Méningocoque conjugué[6]				X		
Grippe			Tous les enfants de plus de 6 mois,			
Hépatite B[7]	Au nourrisson ou					
VPH[8]						
Tétanos Diphtérie						

Coqueluche						

Remarques:

1. Dans certaines régions, l'enfant recevra le vaccin 5-en-1 et se fera administrer le vaccin contre l'hépatite B séparément, alors qu'il est nourrisson ou au début de l'adolescence.
2. Dans d'autres provinces, les enfants reçoivent le vaccin 6-en-1, qui les protège contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio, l'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib) et l'hépatite B. Votre médecin vous dira quel vaccin est utilisé dans votre province ou votre territoire. Votre enfant en recevra 2 ou 3 doses, selon la marque de vaccin. Les doses sont administrées à au moins 4 semaines d'intervalle.
3. Deux doses du vaccin RRO sont administrées dans toutes les provinces et tous les territoires. La deuxième dose du vaccin RRO est administrée à l'âge de 18 mois ou entre 4 et 6 ans. Si l'enfant a dépassé l'âge auquel la deuxième dose du vaccin RRO est recommandée, la deuxième dose peut être administrée de 1 à 2 mois après la première.
4. Deux doses du vaccin contre la varicelle sont administrées, la première entre l'âge de 12 et 15 mois et la deuxième à 18 mois ou entre 4 et 6 ans. Si l'enfant a dépassé l'âge auquel la deuxième dose du vaccin contre la varicelle est recommandée, la deuxième dose peut être administrée 6 semaines après la première. Un vaccin combiné contre la RRO et la varicelle est parfois utilisé.
5. Dans certaines régions, une dose est également administrée à l'âge de 6 mois. Une dose de rappel peut être administrée entre 12 et 5 mois.
6. Dans certaines régions, les doses sont administrées dès l'âge de 2 mois. Les adolescents devraient recevoir une dose de rappel du MCV4 ou du Men-C-C vers l'âge de 12 ans.
7. Le vaccin contre l'hépatite B est administré aux nourrissons dans certaines régions, et aux préadolescents dans d'autres. Ils reçoivent 2 ou 3 doses, selon leur âge et le volume du vaccin utilisé.
8. Une deuxième dose est administrée de 6 à 12 mois après la première.

Pour savoir quels vaccins sont fournis et l'âge de leur administration dans votre province ou territoire, consultez le site www.phac-aspc.gc.ca/im/is-vc-fra.php.

Tenir le dossier de vaccination de votre enfant à jour

Demandez à votre médecin ou à l'infirmière de vous donner une preuve écrite de la vaccination (en général, en l'inscrivant dans le carnet de vaccination de votre enfant). Apportez ces preuves lorsque vous allez chez le médecin, à la clinique ou à l'hôpital avec votre enfant. Il est particulièrement important d'avoir un dossier de vaccination à jour si vous déménagez dans une nouvelle province ou un nouveau territoire, car le calendrier de vaccination n'est pas le même dans toutes les régions. Votre enfant risque de rater des doses de vaccin si votre nouveau médecin ou votre nouvelle clinique ne sait pas exactement quels vaccins ont déjà été administrés.

Vous pouvez aussi visiter CANImmunize, un outil numérique qui vous permet de suivre en toute sécurité vos vaccinations sur votre téléphone intelligent et qui vous aide à recevoir vos vaccins à temps. L'appli donne aussi accès à de l'information et à des ressources sur la vaccination provenant de sources canadiennes fiables. Ainsi, les gens peuvent prendre des décisions éclairées sur la vaccination de toute la famille.

Renseignements supplémentaires de la SCP

- Les parents qui choisissent de ne pas faire vacciner leur enfant : les risques et les responsabilités
- Les vaccins : des inquiétudes courantes
- Les vaccins : les mythes et les faits
- La sécurité des vaccins : Le système canadien
- Un guide pour les parents sur l'obtention d'information sur les vaccins dans Internet
- Les vaccins : Avoir la piqûre pour la santé de votre enfant, 4e édition

Ressources supplémentaires :

- CANImmunize
- Guide sur la vaccination à l'intention des parents (Agence de la santé publique du Canada)
- Outil de calendrier de vaccination (Agence de la santé publique du Canada)
- Pour réduire la douleur de la vaccination chez les bébés : Guide parental
- Pour réduire la douleur de la vaccination chez les enfants et les ados : Guide parental
- La santé des voyageurs (Agence de la santé publique du Canada)

Révisé par les comités suivants de la SCP

- Comité des maladies infectieuses et d'immunisation

Mise à jour : **septembre 2016**

© 2019 - Société canadienne de pédiatrie
www.cps.ca - info@cps.ca

L'information contenue dans Soins de nos enfants ne doit pas remplacer les soins et les conseils de votre médecin. Si vous vous inquiétez de la santé de votre enfant, consultez le pédiatre de votre enfant ou un autre dispensateur de soins.